

■ **Klopfenstein-Croset**, à Collombey-Muraz, succursale de raison individuelle avec siège principal à Chessel, carrelages et revêtements (FOSC du 18. 09. 1990, p. 3740). La société ayant été radiée à son siège principal (FOSC du 26.01.2004, p. 14), cette succursale est radiée d'office en application de l'art. 77 al. 2 lettre a) ORC.

Journal no 155 du 03.02.2004
(02108782 / CH-621.9.004.940-9)

Valais Central (VS)